

Sortir de la crise: l'avis du Vatican



Paul Dembinski

Le Conseil pontifical Justice & Paix vient de publier un document, d'un accès aisé, intitulé: «Pour une

Bien que le constat central se réfère au «bien commun», le document est centré sur le sens de ce terme tel qu'il est enseigné dans l'enseignement social catholique. Le Compendium de la doctrine sociale, publié par le même Conseil pontifical en 2004, consacre au bien commun les paragraphes 164 à 170. «Le bien commun ne consiste pas dans la simple somme des biens particuliers de chaque sujet du corps social. Il réside à l'inverse, et c'est

ment alors mettre au diapason le politique, resté avant tout national, avec l'économie et le financier d'un monde globalisé».

In châteo deux solutions seraient possibles: soit en ramenant les questions économiques et financières au niveau national - c'est ce que prône la déglobalisation de gauche comme de droite; soit, et c'est l'option prise par Justice et Paix, préparer dès aujourd'hui l'avènement d'une «autorité mondiale» suprana-

tion - infaillible, une fois de plus - de certains pouvoirs aux mains d'une autorité suprême nationale sans contre-pouvoirs explicitement mentionnés.

Le document se termine en contrastant deux avenir possibles pour l'humanité, celui de la tour Babel - vers laquelle nous pourrions nous évoluer en cours - et celui de la Pentecôte. Pourtant, et paradoxalement par rapport à la ligne du document, c'est le projet Babel qui est le plus intéressant.

Savoir dire l'essentiel en quelques mots

A propos de l'article «L'aisance médiatique enseignée aux politiques», LT du 15 octobre 2011

Toutes les questions qui apparaissent sur le devant de la scène publique sont aujourd'hui délicates et complexes. Elles mériteraient de longs et savants développements. Or les médias cherchent à faire au plus court. Dans les quotidiens actuels, il n'y a guère que *Le Temps*, *La Liberté* et *Le Courrier* dans une moindre mesure qui se donnent réellement de l'espace pour traiter de sujets importants. Dès lors, que l'on soit politicien, entrepreneur, syndicaliste, responsable d'une institution ou d'une association, il est devenu indispensable d'apprendre à énoncer l'essentiel de sa pensée en quelques mots. Mais cela ne suffit pas. Il convient aussi de s'exercer à nuancer son propos. Le message sera certes plus étoffé, plus dense. Mais ce n'est pas une raison pour y renoncer ou pour le rendre embrouillé et obscur. Dans un media training l'articulation d'un message fin voire subtil peut être travaillé. Et finalement, si en plus la forme est belle et attrayante - autre aspect qui peut se travailler dans un entraînement aux médias - tant mieux: le fond n'en sera que mieux servi!

comité citoyens. L'attention médiatique fut centrée au vu de l'importance de la thématique: l'obligation de servir et le sens du service militaire (lire la tribune de Pierre Mandet, LT du 21 octobre). A rien pas douter, il s'agit également d'une heureuse opportunité de se préparer à la campagne électorale que ne manquera pas de provoquer l'initiative contre l'obligation de servir menée par le GSA.

Les constatés au sein par le rapport de la commission ne devraient pas empêcher d'interpeller tous les citoyens de ce pays privé de 300 des jeunes hommes n'effectuent pas leur service militaire et plus de 500 n'arrivent pas au bout de leurs jours de service. De plus, il court tenue et selon les plans dessinés par le parlement et le Conseil fédéral, l'armée sera en situation de sureffectif marqué. Face à ces constatés, le plaidoyer de Mandet pour l'équivalence entre armée et service civil semble juste. Pour un officier radical-libéral et futur directeur des commissions politiques qui présentait son traité proposition de réforme de la Grande Mairie, le geste

civilisés. Alors que lui-même rela-

Le libre choix entre service militaire et civil est une bonne piste. Mais le rapport souffre d'insuffisances dans son analyse

tière ces chiffres et montre que 2008-2009 sont toujours des années (très certainement dues à l'abolition de l'examen de conscience). Le nombre de demandes adressées (43) au premier trimestre 2011 (moins 25%). De plus, la poussée du nombre de civilisés semble être due au retrait de ceux qui se faisaient porter paille. Sachons nous réjouir de ces nouvelles fautes vives!

Le bât blesse sur la question de l'obligation. En effet, même s'il postule un changement fondamental de la situation sécuritaire de la Suisse (types de menaces, contexte géostratégique, types d'at-

souhaitables et souhaités (ciment national, rencontre des cultures, expérience sociale), parentalisme parental (incalculable de valeurs à une jeunesse par trop déboussolée) et engagements sérieux pour l'obligation de servir. Au contraire de périodes de tensions accrues, le danger immédiat pour la nation n'est plus un argument solide. L'engagement démocratique lié à un recours excessif à la tradition - 63% des Suisses seraient favorables à l'obligation de servir - a lui aussi ses limites. N'est-on finalement pas face à une situation relativement classique de domination d'une minorité (des jeunes hommes) par le reste de la population? Via un vote souverain, cette même population pourrait-elle sans autre décider d'instaurer un service civique obligatoire pour les hommes de 17 ans? La faiblesse des arguments avancés dessine avant tout un renversement du fardeau de la preuve: les défenseurs de l'obligation de servir sont appelés à présenter un argumentaire solide.

L'absence d'un lien de justification pointe le bout de son nez en

corrélation avec cette vision du partage des tâches en société.

Le rapport Mandet doit être saisi comme prise de position courageuse. La CPT doit néanmoins se remettre à l'ouvrage. Le rapport n'a pas fourni un argumentaire suffisant pour l'obligation de servir au XXI^e siècle. Comme la majorité du chapitre absolument insuffisant dédié à la question des femmes, il faut ouvrir le courage d'ouvrir entièrement la boîte de Pandore. Et les promoteurs de l'obligation de servir seraient bien d'entendre ce message: réaffirmer un sens au mot servir et une crédibilité au terme obligation est à ce prix.

Docteur en droit et philosophie politique, Université de Fribourg

Vous et nous

Vous écrivez

La Suisse, pays musée

Yves Pillard,
Juvénier (NF)

On nous apprend que des cantons (dont Vaud et Berne) cherchent à attirer des riches retraités anglais. A ce sujet, l'éthologiste Yves Pitagat évoque la crise du logement sur l'île française qui provoque une «expatriation» contre l'immigration massive. Nos braves autorités cantonales sont-elles cherches des personnes âgées «hors sol» afin de pouvoir permettre à ces dernières de s'installer en payant un minimum d'impôts? Ce sont les riches qui évoquent le problème du vieillissement de la population. C'est indéniable.

On nous expliquera que cet argent financera les EMS de nos villages. Etablissements situés dans des lieux moins «glorieux» certainement. Les personnes arrivées à la retraite et qui auront participé à la construction de cette Suisse appétissante. Cela fait penser à un droit d'auteur qui n'a pas été respecté. Finalement, l'argent permet de s'offrir ce que d'autres ont construit petit à petit grâce à des vies parfois bien modestes.

Sans vouloir donner dans le misanthropisme, [...] quelqu'un qui paie ses impôts pendant 40 ans de vie active donne plus de sens à l'organisation sociale, économique et culturelle d'un pays qu'un riche étranger au bénéfice d'un forfait fiscal.

On entend dire que certaines grandes villes sont devenues des villes musées habitées que par des gens fortunés. La Suisse, si l'on continue, sera le premier pays musée. [...]

Savoir dire l'essentiel en quelques mots

Jean-Blaise Held,
chargé de cours au
Département
des sciences
de la communication
et des médias,
Université
de Fribourg

A propos de l'article «L'aisance médiatique enseignée aux politiques», LT du 15 octobre 2011

Toutes les questions qui apparaissent sur le devant de la scène publique sont aujourd'hui délicates et complexes. Elles mériteraient de longs et savants développements. Or les médias cherchent à faire au plus court. Dans les quotidiens actuels, il n'y a guère que *Le Temps*, *La Liberté* et *Le Courrier* dans une moindre mesure qui se donnent réellement de l'espace pour traiter de sujets importants. Dès lors, que l'on soit politicien, entrepreneur, syndicaliste, responsable d'une institution ou d'une association, il est devenu indispensable d'apprendre à énoncer l'essentiel de sa pensée en quelques mots. Mais cela ne suffit pas. Il convient aussi de s'exercer à nuancer son propos. Le message sera certes plus étoffé, plus dense. Mais ce n'est pas une raison pour y renoncer ou pour le rendre embrouillé et obscur. Dans un media training l'articulation d'un message fin voire subtil peut être travaillé. Et finalement, si en plus la forme est belle et attrayante - autre aspect qui peut se travailler dans un entraînement aux médias - tant mieux: le fond n'en sera que mieux servi!

L'hommage au défunt

Abbé François-Xavier
Amherdt,
professeur
de théologie
à l'Université
de Fribourg

A propos de l'article «Généraliste suisse», LT du 13 octobre 2011

Essentiel, de la part d'une journaliste aussi perspicace qu'Anna Lietz, de voir affirmer paternellement: «Notez que l'hommage à l'absent n'est pas prévu au programme dans la stricte tradition chrétienne.» C'est absolument faux! Le «litium des banquets» de l'Eglise catholique, datant de 1972, prévoit très explicitement (p. 42) la possibilité d'un tel hommage au défunt du «dernier adieu». Et il est extrêmement fréquent dans nos célébrations que les familles y aient recours. Célébrer des funérailles en Eglise, c'est reconnaître la vie de la personne décédée pour la recommander à Dieu, dans toute son épaisseur humaine, et apporter de la consolation aux proches, afin de les aider à «traverser leur deuil... Pour en avoir pu et profité plusieurs centaines, j'ose croire, comme le dit le titre de l'article, qu'elles sont «utiles»... Lorsque nous sommes à leur écoute et que nous leur proposons des démarches «significatives» grâce à la richesse de nos rituels, les gens nous sont d'autant plus reconnaissants.

Banquiers nuls en maths?

Serge Velaz,
Caennais (VD)

Dans son édition du 21 octobre, *Le Temps*, dans sa rubrique économique, donne la formule mathématique «libra», qui semble causer un véritable casse-tête à nos banquiers. [...] On étudie au bénéfice d'une monnaie et ayant quelques notions d'un tableur comme Excel pourrait en un quart d'heure programmer une «macro» pour la calculer. Ceci est dit long sur le niveau des banquiers, et il n'est dit long pas montrant qu'ils donnent tout loisir à leurs programmeurs, traders et autres «experts» de faire des opérations qu'ils ne peuvent comprendre, donc hors contrôle.

Lesquelles ont récemment amené Morgan Stanley, la Société générale et UBS à faire de colossales pertes, soit un total d'environ 16 milliards de dollars pour les trois cas précités. En conséquence doit se balayer comme des escobiers par le haut!